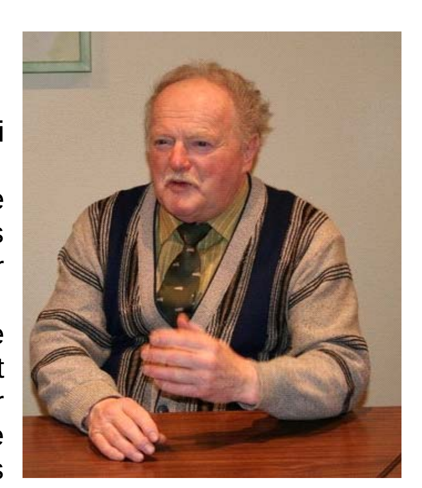
Année 2009, Numéro 15

Commune d'Arcey

Informations Municipales

Dans ce numéro :

Éditorial



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Au seuil de cette nouvelle année, c'est un honneur pour moi de vous adresser tous mes vœux de bonheur et santé.

L'année qui vient de s'écouler a été riche en événements. Je tiens à vous remercier bien sincèrement de la confiance que vous avez bien voulu me renouveler, en élisant la liste que j'ai eu l'honneur de présenter à vos suffrages.

Malheureusement quels que soient notre dévouement, notre bonne volonté, notre engagement au service de notre village, il est très difficile de faire l'unanimité. Sachez néanmoins que comme pour les mandats passés, je serai toujours à votre service, au service de notre commune. Ceci sans tenir compte du passé, pourvu que vos demandes ne soient pas en contradiction avec ce qui me semble être les intérêts de notre village. Je remercie les anciens et nouveaux élus qui se sont investis et s'investissent pour que notre développement soit conforme à vos demandes et votre bien être.

L'année qui vient de s'écouler a vu de forts investissements ; accueil périscolaire (environ 800 000 €), rue des roses (130 000 €), mise en sécurité RD683 et chemin piétonnier (225 000 €). Je ne compte pas les petites dépenses d'investissement, vous en aurez le détail en prenant connaissance de notre bulletin.

Nous avons réalisé ces travaux sans emprunt, pourquoi :

- en ajournant le programme de restauration de notre ancienne décharge,
- avec une forte activité de nos carrières
- enfin, avec des subventions non négligeables qui ont été obtenues pour ces programmes.

A notre époque rien n'est facile, il faut beaucoup argumenter pour obtenir les aides sans lesquelles ces investissements n'auraient pas été possibles. J'en profite pour remercier les décideurs, mais aussi les personnels des Préfecture, Sous-Préfecture, Conseil Général, pour leur amabilité, serviabilité et leurs connaissances.

Pourtant, nous sommes une commune à faible revenu. Notre potentiel financier par habitant communal est de 410.79 €, alors que la moyenne des communes du Doubs est de 856.81€ (nous sommes 428ème sur 594 communes de notre département). Si j'ajoute environ 150 € par habitant provenant des carrières, vous constatez que nous sommes encore loin du compte. Cette différence vient de notre taxe professionnelle (TP) car notre imposition est moyenne puisque nous sommes classés 271ème sur 594 communes de notre département. La TP que nous voudrions bien voir augmenter avec l'implantation du Colruyt. Nous avons eu des difficultés à cause du recours déposé par la boulangerie Bernard auprès du Conseil d'Etat contre la décision de la CNEC (Commission Nationale d'Equipements Commerciaux). De ce fait, le projet a été retardé et nous sommes maintenant confrontés aux exigences de la société SPSE (Société du Pipeline Sud-Européen). Au moment du dépôt de permis de construire et de la mise en place de notre PLU, la distance sécuritaire entre le pipeline et le magasin était de 40 m, au moment de l'obtention du permis de construire, elle est passée à 140 m sans que la commune soit informée de ce changement. Nous avions obtenu l'accord de tous les propriétaires et agriculteurs pour l'implantation de merlons, j'en profite pour leur adresser mes plus vifs remerciements Dernièrement, nous avons eu connaissance que cette distance était passée à 224 m, toujours sans aucune information aussi bien à la commune pourtant dotée d'un PLU qu'aux propriétaires.

J'ai alerté tous les parlementaires de notre département, j'ai alerté également les services de Monsieur le Ministre de l'environnement, Jean-Louis BORLOO. Je crois savoir que Colruyt portait l'affaire devant la justice, cette plainte trouvera auprès du Conseil Municipal l'unanimité, je l'espère, pour

apporter tout le soutien qu'il nous sera possible de fournir.

Vous serez tenus au courant de l'évolution de cette affaire. Comme une très grande majorité d'entre vous, je commence à trouver le temps long.

Je vous ai indiqué nos difficultés financières, aussi je pense avec les élus et le bureau du CCAS que nous devons continuer le repas des anciens à l'âge de 65 ans, par contre à partir de 2009, le colis ne sera donné qu'à partir de 70 ans. De plus en plus le CCAS doit faire face à des demandes d'aides qui sont justifiées et de plus en plus nombreuses, suite à la situation difficile que traverse notre pays. D'avance je vous remercie de votre compréhension et vous en félicite. Grâce aux progrès de la médecine, la vieillesse est moins précoce maintenant.

Cette année a vu beaucoup d'incivilités commises par quelques irresponsables, ex : dégâts sur notre centre socioculturel, cadran solaire, tags, … Je vous demande de bien vouloir m'informer si vous avez connaissance de ces agissements et des auteurs, ces renseignements resteront confidentiels. Je souhaite également que les parents veuillent bien informer ces jeunes que les bâtiments de notre village sont autant leur propriété que la nôtre.

Grâce à notre développement nous avons gardé notre Poste, à l'inverse de nombreuses communes. Soyons vigilants, continuons à faire travailler ce service de notre mieux, tant qu'il continuera d'assurer un service public dans notre commune.

Je vous informe rapidement de nos projets qui nous semblent prioritaires, la commission prospective ainsi que le conseil municipal ont retenu en priorité :

- terminer le chemin piétonnier avec création d'un verger communal,
- bâtiment des anciennes écoles avec installation de notre bibliothèque au rez-de-chaussée,
- voirie : terminer la rue des roses et trottoirs le long de la RD683 (en deux tranches)
- il y a également une forte demande pour un préau aux écoles, je vais à nouveau réunir la commission prospective et le conseil municipal pour étudier cette demande
- comme vous en avez pris connaissance, nous envisageons de préempter sur les ventes de deux maisons. De plus, nous avons pris une délibération d'expropriation de la maison Gresset si les propriétaires continuent d'être introuvables et ne pas répondre à nos sollicitations.

Des prêts étant en fin de remboursement, il nous sera possible de faire un nouvel emprunt.

Comme vous pouvez vous en rendre compte, vos élus ont encore beaucoup de travail, personnellement je vous remercie pour les relations qui sont les nôtres, toujours avec un respect réciproque.

Continuons d'œuvrer pour que nous puissions nous sentir bien dans notre commune ARCEY.

Je ne voudrais pas terminer ce petit éditorial sans remercier les élus qui se sont engagés au service de notre village à mon côté et les personnels communaux pour la disponibilité et le sérieux dans l'accomplissement de leurs tâches, les enseignants pour la qualité qu'ils apportent au service de nos enfants, et le personnel de notre accueil périscolaire, accueil qui a trouvé sa vitesse de croisière, les membres du CCAS. Je n'oublie pas non plus les personnes bénévoles qui gèrent notre bibliothèque, les présidents de nos différentes sociétés avec leur comité, les dames qui effectuent les quêtes dans notre village, enfin toutes les personnes qui un moment ou un autre apportent leur contribution. Le Conseil Municipal et le Maire ne peuvent pas tout apporter pour que la vie dans notre village soit agréable.

Vous savez que vous pouvez compter sur moi, comme je compte sur vous

Votre dévoué Maire,
Claude CLEMENT.

Le Nouveau Conseil Municipal



De gauche à droite en haut : Christophe Dupont, Joël Magnin, Jacques Arnoux, Gérard Dupin, Alain Pasteur, Philippe Heitmann, Michaël Hugoniot, Roger Petitcuenot.
En bas : Laurence Graber, Marie-Chantal Petit-Jeannier, Marie-Cécile Monnier, Claudine Gorniski, Claude Clément, Jocelyne Giraud, Nathalie Roy.

Maire d'Arcey
Claude CLEMENT

Commissions (Maire) :
URBANISME : J. Arnoux - C. Dupont, A. Pasteur
PROSPECTIVE : G. Dupin - J. Giraud, P. Heitmann - M. Hugoniot, J. Magnin - A. Pasteur, R. Petitcuenot

Syndicat des eaux
Titulaires : C. Clément, R. Petitcuenot
Suppléants : J. Magnin, C. Dupont

1er adjoint
Roger PETITCUENOT

Commissions :
BUDGET : G. Dupin - C. Dupont, C. Gorniski - J. Magnin, A. Pasteur, M.-C. Petit-Jeannier
ENSEIGNEMENT : J. Giraud - M.Hugoniot

Ouverture des plis
Titulaires : J. Arnoux - G. Dupin, L. Graber
Suppléants : J. Magnin – M.-C.Monnier, R. Petitcuenot

2ième adjoint
Joël MAGNIN

Commissions :
COMMUNICATION : M. Hugoniot - A. Pasteur, R. Petitcuenot
VIE DU VILLAGE : P. Heitmann – M.-C.Monnier, M.-C. Petit-Jeannier
SECURITE : G. Dupin – A. Pasteur, N. Roy

CCAS
Cl. Clément : Président
N. Roy : Vice-présidente
C. Gorniski – G. Laurence
J. Magnin - M.-C. Monnier
M.-C. Petit-Jeannier
C. Jacquemin – S. Marey
M. Marchand – Y. Marti
D. Monnier – J. Parriaux

3ième adjoint
Gérard DUPIN

Commissions :
FORETS : J. Arnoux - C. Gorniski, M. Hugoniot - N.Roy
VOIRIE : J. Arnoux - C. Dupont, L. Graber - M. Hugoniot

SIVU de la gendarmerie
G. Dupin – N. Roy

CCVR
Titulaires : R. Petitcuenot - G. Dupin, J. Magnin – A. Pasteur
Suppléants : C. Clément – P. Heitmann, M. Hugoniot – J. Arnoux

4ième adjoint
Alain PASTEUR

Commissions :
PERISCOLAIRE et JEUNESSE : J. Giraud - M. Hugoniot, R. Petitcuenot - N. Roy
BATIMENTS : J. Magnin

Impôts directs
Titulaires : B. Dupont – R. Petitcuenot, C. Noirjean – J. Petitjean, C. Jacquemin - C. Hérard
Suppléants : D. Monnier - G. Dupin, M.-C. Petit-Jeannier, R. Cart-Lamy - D. Ulmann, G. Muffat

La rue Jean LATRON

Une nouvelle Rue a été baptisée au mois d'août 2008.



La rue, en sens unique, qui permet d'accéder au centre périscolaire *« Les petits mômes »* et aux groupes scolaires, située en face du stade, a été baptisée rue du Sous lieutenant Latron par le Conseil municipal sur proposition de M. Yvon Garrec.

Qui était le sous lieutenant Latron dont la dépouille repose dans notre cimetière ?

Il était l'un des nombreux libérateurs d'Arcey en novembre 1944 qui appartenait au premier régiment de cuirassiers :

« Le régiment quitte l'Algérie et débarque sur les côtes de Provence les 19, 20 et 21 septembre 1944, au sein de la 5e DB (général de Vernejoul). En octobre, le Régiment fait mouvement vers le nord et se regroupe à l'ouest de Vesoul. Les escadrons de chars sont transportés par chemin de fer tandis que les véhicules à roues et les voitures tout-terrain font étape par la route.



Le Régiment reçoit l'ordre de se fractionner entre les sous-groupements (A, B et C) du CC4 (Combat Command n°4) qui sont mis à la disposition de la 2e Division d'Infanterie Marocaine. Celle-ci a pour mission de rompre la position défensive autour de Belfort en portant l'effort sur Héricourt. Le CC4 est chargé d'exploiter l'attaque le long de la N.83 en direction d'Arcey-Héricourt.
L'attaque commence le 14 novembre 1944 à 11h20. Le sous-groupement B, dirigé par le commandant de Preval, s'empare d'ARCEY le 15 novembre. » [(1)]

Voici, raconté par Fernand Say, un camarade, les derniers jours du Sous-lieutenant Latron :

« Le 16 novembre le lieutenant HUET, commandant le 1er peloton, est tué à Laire. Le capitaine Bouchard désigne le sous-lieutenant Latron comme son remplaçant. Son char est le Château-thierry et le 1er escadron passe la nuit à Laire.
Le 17 novembre l'escadron rejoint Héricourt où les combats sont rudes et durent tard dans la nuit.
Le lendemain, le sous lieutenant Latron, effectuant une liaison à pied auprès de ses chars, est surpris par un tir d'artillerie ennemie et tombe mortellement blessé. Son char encaisse un coup presque au but et il a son planché défoncé. Le pilote, choqué est évacué en Jeep. »

Le Sous lieutenant Latron décède le 19 novembre 1944[(2)] à la suite de ses blessures. Il est enterré avec d'autres soldats dans notre cimetière. Tous les soldats ont été exhumés depuis et seul le Sous-lieutenant Latron repose à ARCEY.

1 Extrait propos recueillis sur le site www.ami1rc.org
2 Source MémorialGenWeb : www.memorial-genweb.org

Données Budgétaires

Les investissements ont été conséquents pour l'année qui vient de s'écouler. Le conseil précédent s'était engagé sur deux chantiers qui n'ont vu le jour qu'après le renouvellement de l'équipe municipale : le bâtiment d'accueil périscolaire et le chemin piétonnier entre les écoles et la poste. Comme tout programme important le montage des projets est plus long que les travaux.

La construction du bâtiment périscolaire a permis une nette amélioration de la qualité du service. D'une part, nous avons été particulièrement attentifs à l'insonorisation des salles et du mobilier pour que le temps de midi soit le plus reposant possible. D'autre part, la proximité du bâtiment garantit une sécurité optimum pour les déplacements. Cette opération a un coût non négligeable sur le fonctionnement aussi bien au niveau des locaux (chauffage, électricité) que du personnel de service. C'est une politique engagée par le précédent conseil et poursuivie volontairement par celui d'aujourd'hui. Le niveau de fréquentation est pour nous une grande satisfaction, en nous confortant dans l'idée que les deniers publics ont été bien investis.
Le coût total est de 842205 € HT avec des subventions à hauteur de 398 900 €, ce qui fait que le coût résiduel commune est de 443305 €. Il faut préciser que la CAF nous a accordé un prêt à taux 0 de 72000€.

Le deuxième chantier a été plus visible ces derniers mois. Ce projet était dans nos cartons depuis de longues années, il voit enfin le jour. C'est la première phase d'un projet plus important qui sera suivi sur plusieurs années. Les objectifs sont divers : la sécurité pour les enfants des écoles et des riverains de La Poste, les balades de tous et la mise en valeur du coeur de notre village. C'est le premier investissement « de loisir » qui est réalisé depuis que je me suis engagé au conseil municipal. Tous les autres ont été plus ou moins guidés par des impératifs de fonctionnement des services communaux ou de nos associations. Je suis personnellement très content de cette première phase et j'espère que tous l'apprécieront. La suite du projet sera menée soit par des opérations d'envergure avec des entreprises, soit avec des moyens humains et matériels plus modestes comme notamment le verger pédagogique. Le coût de cette première phase est de 311 300 € TTC avec un total de subvention de 79 500€. Si on intègre tout de suite le retour de TVA de 2010, le coût final sera d'environ 180 000 €.

En bref voici quelques unes des autres dépenses de l'année:

Eclairage rue LATRON	19557 €
Matériel pour les écoles	3113 €
Balayeuse de rues	8750 €
Réfection des rues	17577 €
Chaudières logement de la poste et logement des anciennes écoles	8678 €
Mobilier et informatique Mairie	4609 €

Au budget primitif un emprunt de 164 000€ était prévu. Celui-ci n'a pas été réalisé pour plusieurs raisons. En tout premier la réhabilitation de l'ancienne décharge de déchets verts ne sera pas réalisée cette année. Les travaux étaient prévus à hauteur de 120 000€, cette somme a été refusée par le conseil général et l'ADEM qui suivent le dossier avec nous. Nous devrons reprendre le dossier avec le maître d'oeuvre pour rester dans la fourchette donnée soit 50 à 60 000€, sans cela nous ne serons pas subventionnés. En deuxième, les recettes des carrières ont été encore cette année importantes, ceci est toujours lié aux travaux de la LGV. Enfin, des subventions demandées pour le chemin piétonnier n'étaient pas certaines au budget primitif, nous avons eu leur confirmation en cours d'année (35 500€). Ces trois éléments ont contribué à l'annulation du prêt au budget supplémentaire.

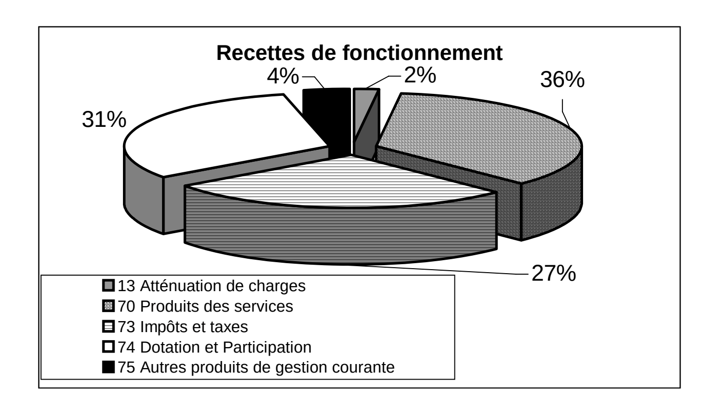
Notre capacité d'endettement reste entière pour l'an prochain, c'est très bien pour les investissements des prochaines années, le nouveau conseil fourmille d'idées il faudra faire le tri et investir à bon escient.
Pour finir avec la commune voici les tableaux récapitulatifs des dépenses et recettes de fonctionnement pour l'année 2008.

Données Budgétaires

Fonctionnement Dépenses			Fonctionnement Recettes		
11	Charges à caractère général	242072,15	13	Atténuation de charges	17932,54
12	Charges de personnel	221756,28	70	Produits des services	351210,04
65	Autres charges	176632,71	73	Impôts et taxes	269553,09
66	Charges financières	7089,54	74	Dotation et Participation	306918,32
			75	Autres produits de gestion courante	35659,73
	TOTAL	647550,68			981273,72

Quelques rappels pour comprendre le tableau.

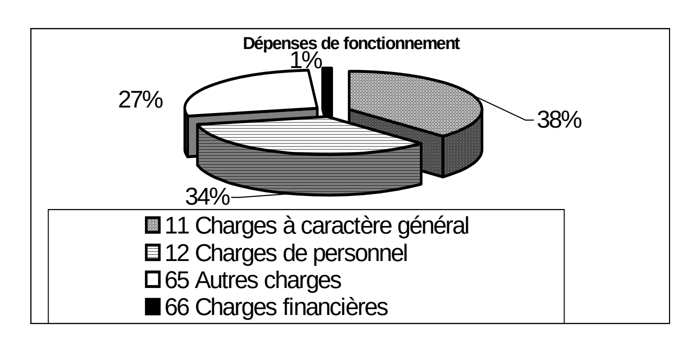
11 : fuel, gaz, matériel pour travaux, télécommunications, maintenance, fournitures scolaires ….
12: les salaires des employés
65: indemnités élus, service incendie, Collège …
66: intérêts emprunts



13: Aides emplois aidés
70: Bois, carrières
73: Impôts locaux et
74: Dotation Etat et écrêtement des taxes locales.
75: Revenus des locations

Je profite de cet article pour faire le point sur les groupements de communes auxquels Arcey appartient et dans lesquels je représente notre commune. Le syndicat d'eau a investi dans une nouvelle station de pompage, filtration et distribution d'eau. Cette « usine » permettra d'offrir une eau de qualité aux normes européennes en vigueur. Deux filtrations sont mises en oeuvre: à charbon et par membrane. Une réserve tampon permettra également de pallier les périodes de forte turbidité. Après des années de débat nous allons enfin avoir de l'eau de qualité.

La communauté de communes de la vallée du Rupt (CCVR) gère pour nous les ordures ménagères et la déchetterie, l'assainissement, les activités adolescents, l'hydraulique et l'aménagement du territoire. L'assainissement est dans une phase importante. Comme pour l'eau il y a quelques années, la CCVR a lancé un vaste programme de mise aux normes des stations de traitement des



eaux usées des divers villages. A l'heure actuelle un appel d'offre est lancé pour la réalisation d'une station en amont des étangs du Prince pour les villages de Désandans, Aibre, Semondans, Le Vernoy, Raynans et Issans. Dans cet appel d'offre une étude de la situation d'Arcey et Sainte Marie est demandée. Suite à cette étude des travaux seront préconisés, ils devront être engagés dans la foulée. La commission assainissement, dont je fais partie, est très attentive aux coûts engendrés par ces futurs travaux, ils généreront directement une augmentation du prix de l'eau. Je vous rappelle que les travaux d'assainissement sont exclusivement financés par une surtaxe sur le prix de l'eau.
Les autres compétences déléguées à la CCVR vous seront décrites dans le journal spécifique à cette structure qui sortira au printemps.

Roger Petitcuenot.

Travaux 2008 et projets 2009

Projet du chemin piétonnier



Projet de voirie



Les projets d'investissement futurs retenus par la commission voirie / prospective sont dans un ordre de priorité :

- Finir les travaux rue des Roses
- Trottoir de la 5 ème DB
- Rue d'Alencourt
- Rue des Alouettes
- Rue des Prélots

En parallèle, la réparation des routes de printemps se verra doter d'un budget supplémentaire pour terminer la réfection de la route des Baraques. Celui-ci est conditionné à une analyse positive de la qualité des travaux réalisés (avec un enduit bitumé fluxé dosé à 1,5 kg/m^2) sur une première partie de cette route.

Projet éclairage public

La commission voirie a établi une liste de travaux à réaliser sur l'éclairage public. Ces différents travaux ont été triés par ordre de priorité. Cet effort d'amélioration va être poursuivi en complément de l'entretien annuel du réseau d'éclairage public.



Projet de recouvrement de l'ancienne décharge.

Ce projet est une contrainte pour la commune qui se doit de protéger la rivière souterraine située en dessous de cette décharge (à proximité du Moto cross). Le projet consiste en un recouvrement de terre argileuse de la décharge afin de rendre étanche la couche supérieure de terre.

Ce projet est totalement remis en cause. Suite à la première estimation d'environ 100 000€, le Conseil Général et l'ADEME ont refusé de le subventionner sur ces bases financières, ils les ont jugées trop hautes.

La mairie est en cours de renégociations avec le maître d'œuvre pour effectuer de nouveaux appels d'offres en cohérence avec ce que subventionne le conseil général.



Futur projet en discussion.

Une des nouveautés mise en place depuis la prise de fonction de l'équipe municipale en mars dernier est la création de la commission prospective. Son but est d'établir différents axes de réflexions sur des idées de toutes natures. Certaines de ces idées qui dégagent un consensus au niveau de la commission sont proposées en conseil municipal. Pour le moment les différents axes sont :

- la réfection des anciennes écoles (bibliothèque, salle de convivialité …) : Améliorations de l'accès pour les personnes âgées et handicapées, réfection toiture, modification de l'agencement intérieur.
- Création d'un préau pour les écoles primaire et maternelle.
- Amélioration de l'offre locative



Communication

La commission information est en cours de réflexion sur l'opportunité de la mise en place d'un site Internet communal.

De plus, en complément de ce nouvel outil de communication pour les personnes qui le désirent, un abonnement à une newsletter sera peut-être envisagé et possible. (compte rendu du conseil municipal, information sur les différents événements – réunions conseil, événement associatif etc...)

Michaël HUGONIOT

Un nouveau venu chez les agents communaux



Bonjour,

Je m'appelle Vincent LEBEGUE, je travaille pour la commune d'Arcey depuis le 1er juillet 2008 comme agent technique.
J'ai 37 ans, je vis en concubinage sans enfant et je réside à Roches les Blamont.

Après avoir obtenu un BEP et un CAP de maintenance industrielle, j'ai travaillé dans ce domaine pendant plus de 10 ans.
Il y a deux ans, mon permis EC en poche, j'ai effectué le métier de chauffeur poids lourd jusqu'en juillet 2008.
Cette opportunité de stabilité d'emploi a été un élément important pour moi.

En dehors du travail, je pratique le Triathlon et je suis adepte de pêche et de lecture.

Au plaisir de vous rencontrer dans les rues d'Arcey.

Des mariés en or sont passés en mairie

M. le Maire a eu la joie de recevoir à la Mairie deux couples en or : M. et Mme Grandperrin et M. et Mme Bouffeteau.



Le 3 mai 1958 Odette Vuillemin et Robert Grandperrin se sont dit oui.
Robert arrive à Arcey en 1956 à la sortie de son service militaire. Il y venait déjà durant ses rares permissions et faisait des haltes au café du village tenu par la famille d'une charmante jeune fille. Cette jeune fille, c'est Odette qui est née à Arcey . Il la courtise et l'emmène à la fête de Sainte Suzanne en moto, et la suite … le mariage. De leur union naîtra un garçon : Noël qui leur donnera deux petites filles Mathilde et Clémence.

C'est le samedi 3 mai 2008, après une cérémonie religieuse à l'église du village, que le maire a accueilli les nouveaux mariés pour leur lire l'acte rédigé il y a cinquante an par le premier magistrat de l'époque M. Jean Scheurer et leur a remis au nom de la municipalité une composition florale. Nous leur souhaitons de continuer ainsi pendant de longues années de bonheur leur vie commune.



Le 20 septembre 2008, c'est Josette et Roland Bouffeteau qui se sont dit oui pour la deuxième fois.
Ils s'étaient mariés le 16 août 1958 à Neuilly le Brisson (97). De leur mariage naîtra deux enfants Martine et Patrick et ils sont six fois grands parents.

Ce couple sympathique est bien connu dans le village, Josette a été vendeuse de nombreuses années à la Boulangerie Bernard et Roland est un dirigeant actif de l'US Arcey Football.
Le maire a procédé à la lecture de leur acte de mariage et leur a remis, au nom de la municipalité, une composition florale.

Nous leur souhaitons également encore de nombreuses années de bonheur et de vie commune.

Événements de l'année 2008

Galettes des rois avec le club de l'amitié



Le mercredi 9 janvier de 14h30 à 17h30, nos aînés se sont déplacés à la salle des fêtes pour participer à un goûter organisé par la directrice du périscolaire, Mme Magnin, en présence du maire, de deux de ses adjoints (Mrs Magnin et Petitcuenot) ainsi que de quelques conseillers municipaux. Petits et grands ont joué à des jeux de société avant de tirer les rois et manger les délicieuses galettes. Mr Graber, le président du club de l'amitié, a chaleureusement remercié Mme Magnin ainsi que les enfants présents.

Présentation des vœux du maire



Nous étions tous réunis ce samedi 12 janvier 2008 pour recevoir les vœux de Claude Clément, notre maire. C'est en présence de Mr Louis Souvet, encore sénateur-maire de la ville de Montbéliard, de Mr Marcel Bonnot, de Mr Rémy Nappey, maire de l'Isle sur le Doubs et conseiller général du canton, mais aussi de très nombreux maires des villages voisins que Claude Clément a souhaité à chacun une bonne et heureuse année 2008. Le public nombreux a assisté à la traditionnelle remise des cadeaux à tous nos employés communaux ainsi qu'aux personnels de la communauté de communes. Mr Clément a remercié Mr Depoutot qui prend sa retraite et quitte définitivement son poste à la déchetterie. Une fois encore, le maire a rappelé, si besoin était, que le fonctionnement harmonieux de notre commune doit beaucoup au travail des adjoints et des conseillers municipaux largement aidés par le personnel communal.

Repas des anciens



Avec beaucoup de chaleur et d'émotion, Claude Clément a accueilli tous nos anciens qui s'étaient déplacés pour l'habituel repas de début d'année et particulièrement le doyen du village Mr Jean Scheurer. Cette année, ce sont plus de 140 personnes qui ont participé à cette sympathique journée du 26 janvier 2008. Le conseil municipal, conjointes et conjoints y compris, était mobilisé pour servir tout ce petit monde. Entre services et vaisselles, le temps passa très vite pour ces bénévoles. Pour les participants invités, ce fut une journée particulièrement réussie ! Après un succulent repas préparé par Mr Bourrasseau, traiteur à Colombier-Fontaine, les danseurs furent comblés, l'orchestre enchaînant les tempos les plus divers. Vers 19h30, il était temps de clore cette bien belle journée qui, rappelons-le, permet le rapprochement des générations.



Cérémonie du 8 mai

Ce jeudi 8 mai 2008, sous un radieux soleil, l'ensemble du conseil municipal, quelques anciens et de nombreux parents accompagnés de leurs enfants, ont assisté à la traditionnelle petite cérémonie célébrant la victoire des alliés sur l'envahisseur germanique, le 8 mai 1945. Devant le monument aux morts, Claude Clément a lu le discours du ministre délégué aux anciens combattants ainsi que l'ordre du jour du Maréchal de Lattre de Tassigny. Ensuite, les petits et les grands furent conviés à prendre l'apéritif à la mairie.

Déménagement du centre périscolaire

Samedi 14 juin 2008, les membres du conseil municipal et les employés communaux ont procédé à un déménagement important. Il s'agissait de parfaitement débarrasser le matériel du périscolaire de son lieu habituel de fonctionnement (une salle libre de l'école maternelle) pour le réinstaller dans les nouveaux locaux flambants neufs de la rue Latron (du nom d'un jeune officier français tué au tout début de la libération du Pays de Montbéliard). Les cartons avaient été préparés à l'avance par le personnel du périscolaire et en quelques heures, la réinstallation était achevée. Dès le lundi 16 juin, les enfants ont pu être accueillis dans les nouveaux locaux. Rappelons que cette réalisation communale ambitieuse décidée sous l'ancien conseil municipal permet l'accueil quotidien d'une soixantaine d'enfants dans d'excellentes conditions.

Inauguration officielle du périscolaire

Samedi 30 août 2008, à l'invitation du maire de notre commune et de son conseil municipal, de nombreuses personnalités se sont déplacées pour assister à l'inauguration du nouveau bâtiment du centre périscolaire. A cette occasion, Mr Claude Jeannerot, Président du Conseil Général a prononcé un discours élogieux dans lequel il félicite la commune d'Arcey pour cette réalisation ambitieuse mais parfaitement maîtrisée de bout en bout. Il indiqua sa satisfaction de voir utiliser les fonds communaux à des projets en faveur de la jeunesse, rappelant ainsi que l'avenir d'une communauté, petite ou grande, passe obligatoirement par des investissements au profit des générations à venir. Mr Manière, adjoint au maire de Montbéliard et responsable des Contrats Enfance à la CAF, s'est exprimé lui aussi dans ce sens, ajoutant que la CAF était un partenaire privilégié dans le fonctionnement d'un centre comme celui-là. Les responsables des Francas du Pays de Montbéliard étaient présents également. Ils ont eux aussi félicité Mr le Maire et ont indiqué que leur association se réjouissait d'un tel événement car elle est directement partenaire de notre commune dans le fonctionnement du centre par le biais d'une prestation de service. Après que le traditionnel ruban fut coupé, l'ensemble des invités étaient conviés à un vin d'honneur servi sur le parvis du nouveau bâtiment. Une permanence a été organisée pour permettre aux habitants d'Arcey de visiter les locaux durant l'après-midi et sur place, un diaporama présentant les diverses étapes de la construction était projeté.



Cérémonie du 11 novembre



Mardi 11 novembre 2008, de nombreux enfants des écoles accompagnés de leurs enseignantes, de leurs parents, des anciens combattants du village ainsi que la plupart des membres du conseil municipal se sont réunis pour célébrer l'armistice de la Grande Guerre. En présence de l'ancien maire, Mr Georges Marey, Claude Clément a prononcé un discours puis lu le mot du secrétaire d'état aux anciens combattants. L'appel aux morts fut effectué et la cérémonie se termina par la Marseillaise chantée par les enfants des écoles. Le temps pluvieux et venteux n'ayant heureusement pas découragé les participants, tous furent conviés à se réchauffer en salle de convivialité aux anciennes écoles, autour du traditionnel apéritif.

Cérémonie du 23 novembre



Dimanche 23 novembre 2008, dans le froid de l'hiver naissant, hommage était rendu aux soldats morts pour la libération d'Arcey, au monument de la 5ième DB. Après un discours rapide, en présence de quelques officiels, les personnes présentes étaient invitées à se retrouver au centre socioculturel pour prendre le verre de l'amitié. Force est de constater que nos anciens combattants de la 5ième DB, même venus de tout l'Est de la France, sont chaque année de moins en moins nombreux. Ceci ne doit pas pour autant nous conduire à oublier leurs actes héroïques accomplis au moment de la libération de notre pays. Nous devrons un jour continuer à nous souvenir, même sans eux, comme nous le faisons aujourd'hui pour les valeureux poilus de la Grande Guerre.

Téléthon 2008



Samedi 6 décembre 2008, à l'initiative de la mairie d'Arcey, de nombreux bénévoles se sont donnés beaucoup de mal pour accueillir les habitants de la commune à l'occasion du Téléthon 2008. Des animations diverses étaient proposées parmi lesquelles une marche, un concours de tarot, un défi tir à l'arc, un défi jeu vidéo, un jeu de quillettes, un parcours mini-moto, des chants, des danses, un atelier maquillage, un atelier bricolages de Noël, etc… Un repas rassemblant 80 personnes avait été préparé par une équipe de bénévoles emmenée par Mme Monnier. Le club de l'amitié, la chorale de Desandans et le club ados de la CCVR étaient là également. Au terme d'une journée joyeuse, les dons ont été déposés et comptabilisés à Montbéliard. Grâce à un don exceptionnel du Raid de Montbéliard, des motards de l'Ascap et des personnes présentes, la collecte a dépassé les trois mille euros. Le maire a remercié toutes ces personnes qui n'ont pas compté leur temps pour assurer la réussite de cette manifestation.

Alain Pasteur

JOYEUSE FIN D'ANNEE A L'ECOLE



La kermesse de fin d'année a eu lieu le samedi 28 juin de 10h30 à 16h00 dans la cour de l'école primaire.

Elle a rassemblé beaucoup de familles qui sont venues voir leurs enfants dans différentes activités. En effet, la matinée fut consacrée à des chants, du théâtre, des morceaux de musique joués à la flûte et un mini-concert de rythmes avec diverses percussions. Chaque enseignant avait ainsi préparé, avec les enfants de sa classe, des spectacles. A midi, beaucoup de familles se sont retrouvées autour d'un repas champêtre.



L'après-midi fut récréatif pour tout le monde puisque les enfants ont pu s'amuser sur les différents stands proposés : course en sac, quillettes, parcours cuillère-balle de ping-pong, ballon-seau, lancer d'anneaux, ballon-pneu…

Cette journée a été organisée par les enseignants mais l'Association de parents d'élèves « Les Classes Bonbons » a assuré efficacement le côté matériel et technique. Nous les remercions vivement pour cette agréable journée mais aussi pour toutes les autres actions réalisées au cours de l'année scolaire. Bien d'autres projets verront le jour en 2009…

La Directrice par intérim

Annick Pasteur

Centre de loisirs et accueil périscolaire

Une année s'est écoulée dans notre centre d'accueil périscolaire. Le 9 janvier 2008, nous avons partagé la galette des rois avec le club de l'amitié ; 30 enfants étaient présents ce jour là.

Pour les vacances d'hiver, nous avons inscrit 42 enfants, le thème était le « carnaval chinois », nous avons pu prévoir une sortie au cinéma.



Les vacances de printemps ont vu 63 enfants passer au centre. Le thème pour les 3-6 ans était : « les animaux de la ferme » et le thème choisi pour les 7-12 ans était « les dinosaures ». Nous avons pu sortir deux fois au Bowling et au cinéma.

Pendant le centre des vacances d'été, nous avons accueilli 130 enfants. Le thème était : « les quatre éléments ».
20 enfants ont pu découvrir les joies du camping durant trois jours à Montbozon.

Une activité reporter a permis à quatre enfants de jouer au journaliste en réalisant un reportage sur d'autres centres de loisirs qu'ils sont aller visiter. Ils ont pu prendre des photos, interviewer les enfants et les animateurs. Ils ont aussi appris à utiliser un caméscope avec l'aide d'un animateur de Valentigney : M.Thierry Brusset.



Centre de loisirs et accueil périscolaire



Le 16 juin 2008 nous avons emménagé dans le nouveau bâtiment, quelle joie !

La traditionnelle soirée de fin d'année a eu lieu le vendredi 20 juin. Après la projection du montage photos et la prestation de notre petite chorale, les parents et invités se sont retrouvés autour du pot de l'amitié. Nous remercions les mamans pour la confection des gâteaux et la municipalité qui nous a offert les boissons.

Le 30 août 2008 nous avons inauguré le centre et suite à un travail avec les enfants , il a été baptisé : « Les petits Mômes ».

Pour cette rentrée 2008, nous accueillons entre 15 et 25 enfants le matin, entre 55 et 68 enfants pour la restauration scolaire et entre 15 et 28 enfants pour l'accueil du soir.

Pour les Vacances d'automne, nous avons eu 50 enfants. Nous sommes allés au cinéma et le thème était : « modelage et collage ».

L'équipe d'animation se compose aujourd'hui de :
Corinne Magnin, Directrice,
Mmes Christelle Sainthillier, Christiane Jelenc, Aurélie Gilg et Marina Sheibel, animatrices.
Deux employées communales assurent le service et l'entretien des locaux :
Mmes Véronique Barre et Odile Garrec.

Nous remercions les enfants, mais surtout les parents, les élus, les enseignants, les Francas et le personnel communal pour l'aide et le soutien qu'ils nous apportent tout au long de l'année.

L'équipe d'animation.



Vie Associative

LES ARCOUPIOTS

Les Arçoupiots
4 bis rue des Pinsons
25 750 ARCEY
☎ *03.81.93.45.32*
E-mail : lesarcoupiots@wanadoo.fr

Les Arçoupiots *est une association de loisirs.*

Nous sommes une centaine d'adhérents en progression chaque année.
La prochaine assemblée générale aura lieu le ***dimanche 18 janvier 2009*** *et nous ferons notre calendrier à ce moment là.*
Chaque personne qui a envie de nous faire partager, une rando, une exposition, un restaurant, une visite, une dégustation, une sortie ski, sortie raquette, sortie canoé, sortie spéléo, un spectacle, un loto Etc…. nous le propose et nous essayons de l'inscrire à notre programme.
Donc si vous désirez nous faire partager ou partager avec nous de bons moments, venez nous rejoindre, vous pouvez également consulter notre site : http//lesarcoupiots.free.fr
La cotisation est de 3€ par personne à partir de 6 ans et la participation à ***nos sorties est ouverte à tous.***
Si vous souhaitez faire partie de notre joyeuse bande, vous pouvez nous joindre aux coordonnées suivantes :
Présidente : CHICOTOT ***Florence*** ☎ *03.81.93.45.32 ou 06.61.84.80.15 ou 08.71.44.65.95*
Trésorière : GEISSBUHLER ***Christine*** ☎ *03.84.23.98.70 ou 06.50.02.72.12 ou 09.53.18.98.70*
Secrétaire **:** *CHICOTOT* ***Mélanie*** ☎ *06.31.55.73.86*

UNION SPORTIVE D'ARCEY

L'union sportive d'Arcey Football se fixe comme objectif chaque année de progresser dans les catégories où évoluent les joueurs (seniors et jeunes) au nombre de 138 ; encadrés par 23 dirigeants et 2 arbitres.

Engagée en championnat et en coupes du district du Pays de Montbéliard Belfort, l'Union sportive a parcouru la saison 2007/2008 en se classant :

Equipe A séniors : 6ème sur 12 équipes.
Equipe B séniors : 8ème sur 12 équipes
Equipe 18 ans : 5ème sur 9 équipes.

Les équipes benjamins, poussins, débutants ont évolué positivement.
Merci à la commune, sponsors, bénévoles pour leur soutien afin que le club puisse continuer son parcours sportif dans un bon état d'esprit et de convivialité indispensable dans toute association.

Dates à retenir :
Samedi 21 mars 2009 LOTO salle polyvalente d'Arcey.

Le secrétaire
Vonio CECCON
.

A.C.C.A ARCEY

L' Association Communale de chasse Agréée d' ARCEY se compose de 27 membres.

Notre comité est le suivant:

Président	M. DUPIN GERARD
Vice - Président	M. DUPONT DANIEL
Secrétaire	M. CAPELLI FABRICE
Trésorier	M. CROISSANT ROGER
Membres	MM. GIRARDET BERNARD et ULMANN DANIEL

La chasse aujourd'hui, c'est une gestion intelligente de la faune sauvage et du gibier.
En 2008 nous avons lâché 155 faisans .
Le lièvre revient dans notre finage ceci grâce à une pression de chasse raisonnable, 2 dimanches dans l'année.
Nous avons participé à diverses manifestations dont le Téléthon
Comme les années précédentes, nous avons permis à d'autres associations d'assurer leurs manifestations en toute sécurité, en période de chasse.
Notre Réserve de chasse est située depuis cette année, entre la route des baraques et la route de SAULNOT soit plus de 130 Hectares
Les jours de battues grands gibiers sont; le samedi matin et après-midi et le dimanche matin.
Les jours de non chasses après le 1 novembre 2008 sont les mardi et vendredi.
Pour améliorer la sécurité nous avons construit et mis en place 12 miradors.

Le samedi 28 novembre 2009 nous organisons notre souper dansant à la salle polyvalente d'ARCEY au prix de 20 euros, avec en plat principal du sanglier, à l'animation l'orchestre Les ROLLINGERS vous pouvez vous inscrire auprès de chasseurs de votre connaissance ou du président.

Vous qui êtes intéressés par la nature et attirés par la chasse traditionnelle, venez nous rejoindre. Pour plus de renseignements, contacter le Président au: 23 rue du stade ARCEY.

Le président de l'ACCA
Gérard DUPIN

LA POSTE

29 rue de la 5eme D.B. 25750 Arcey TEL. 03 81 93 50 78

Du lundi au vendredi

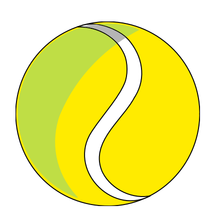
Ouverture de 9 h à 11 h 30
et de 14 h 00 à 16 h 30

Le samedi

Ouverture de 9 h 00 à 11 h 30

Départ du courrier à 15 h 45 en semaine et 11 h 30 le samedi





ARCEY TENNIS CLUB



Minimum de contraintes ...

Vous voulez : apprendre, jouer, décompresser, transpirer ?
Rejoignez-nous ! Nous vous proposons :

Deux courts découverts, un mini club-house, un mur d'entrainement
Des rencontres amicales : tournoi de doubles, doubles mixtes
Une vraie convivialité !
Un club indépendant affilié FFT

Vous voulez : nous contacter, nous rejoindre ?
Appelez le 03.81.93.15.71 et vous aurez tous les renseignements que vous souhaitez pour pouvoir pratiquer le tennis dans votre village.

A. Pasteur

Tarifs 2008-2009
Carnet de 10 réservations : 20 € / Caution de clé : 5 €

Jeune né en 91 et après	Adulte	Famille de 3 personnes	Famille de 4 personnes
20 €	**36 €**	**80 €**	**95 €**

Bon à savoir :	Vos contacts au club :
Nouvelle saison = nouveau président !! Après 8 années de bons et loyaux services, Alain Pasteur a tourné la page et confié le club à Michel Baratto, d'Arcey. Bienvenue au club !!	Président : Michel Baratto 03 81 93 15 71 Trésorière : Evelyne Jobey 03.81.93.44.37 Secrétaire : A-Marie Michaud 03.81.93.45.51



L'assemblée générale du **6** septembre a vu la mise en place d'un bureau reconfiguré qui se compose :
du président : Pierre POMPIDOU,
d'une secrétaire : Suzanne MAREY,
de deux trésoriers : Richard ZENNER et Christophe AUDOUZE,
d'une personne en charge de la communication : Corinne BAU,
de deux personnes à l'intendance et au matériel :
Claude CHOPARD et Didier VURPILLOT.

Le comité de la MPT vous propose des activités sportives, artistiques et culturelles pour les jeunes et les moins jeunes :

- **le théâtre adulte** piloté par Françoise PELLETIER (03.84.27.42.64) qui vous a proposé en octobre dernier 6 représentations de « J'y crois pas ».
- **le théâtre enfant** suivi par Pascal POINSENOT (03.81.93.11.28) dont les jeunes comédiens se sont produits en juin.
- **les travaux manuels et la peinture adulte** animés par Claudine POURRAZ (03.81.93.52.83) qui vous présentent en décembre et en mai leurs réalisations.
- **les travaux manuels enfants** encadrés par Françoise PFEUTI (03.81.93.51.55) le mercredi.
- **la couture** avec Sylvie DELATRE (03.81.9319.91).
- **le badminton adulte** le lundi et jeudi supervisé par Jean Pierre MAGNIN (03.81.93.54.92).
- **le badminton enfant** le vendredi suivi par Julien ANTOINE (03.81.93.18.63) .
- **le judo pour les enfants et la self défense pour les adultes** sous la houlette de Gaël MOUSSY (03.81.93.51.97) le mardi.
- **la gymnastique** qui prend un nouvel élan grâce à notre nouvelle prof. L'activité est dirigée par Monique ETIENNE (03.81.93.15.93) le vendredi soir au centre socioculturel.
- **la danse** avec Nathalie ROY (03.81.93.70.78) le mercredi.

La saison de théâtre a constitué un moment test pour l'activité car c'était le retour du théâtre de boulevard avec l'ambition de renouer avec notre public traditionnel. Pari gagné car ce sont pratiquement un millier de spectateurs qui ont appelé pour réserver des places…Bravo les comédiens et félicitations à Sandrine DUPONT pour la mise en scène. Rendez- vous l'année prochaine !
Au mois d'octobre 2009, nous vous présenterons une pièce de Noël Piercy : « T'as raison cornichon ». Le rire et la bonne humeur seront au rendez-vous ! Alors à bientôt ! Retrouvez des renseignements, des photos etc… sur le site internet de l'ArceyChouette : http://christ70400.un blog.fr.

Les membres du Comité se félicitent de la bonne santé de l'ensemble des activités. Merci aux adhérents pour leur fidélité et merci aux responsables et animateurs pour leur investissement. L'aide de la municipalité nous est également précieuse. Un remerciement aux personnes qui nous ont aidés spontanément, cela compte….

Afin d'enrichir ses activités, le Comité est ouvert à toutes propositions susceptibles de diversifier et d'apporter du nouveau.

La Maison Pour Tous d'ARCEY cherche à dynamiser la vie de notre village, son succès et sa pérennité dépendent de vous aussi...

Le président pour le comité de la MPT

Pierre POMPIDOU

BIBLIOTHEQUE



La bibliothèque d'Arcey vous accueille tous les mercredis de 16h à 18 heures
Dans les locaux des anciennes écoles.

Cette année la mairie nous a alloué une subvention qui nous a permis d'acheter de nouveaux livres, en particulier des livres jeunesse (documentaires natures et animaux et B.D). Pour les adultes nous avons acquis des romans actuels (Marc LEVY, Guillaume MUSSO) ainsi que des auteurs Francs Comtois.

Notre choix de livres s'est développé avec des dons importants des habitants d'Arcey en particulier de Monsieur Jean Scheurer.

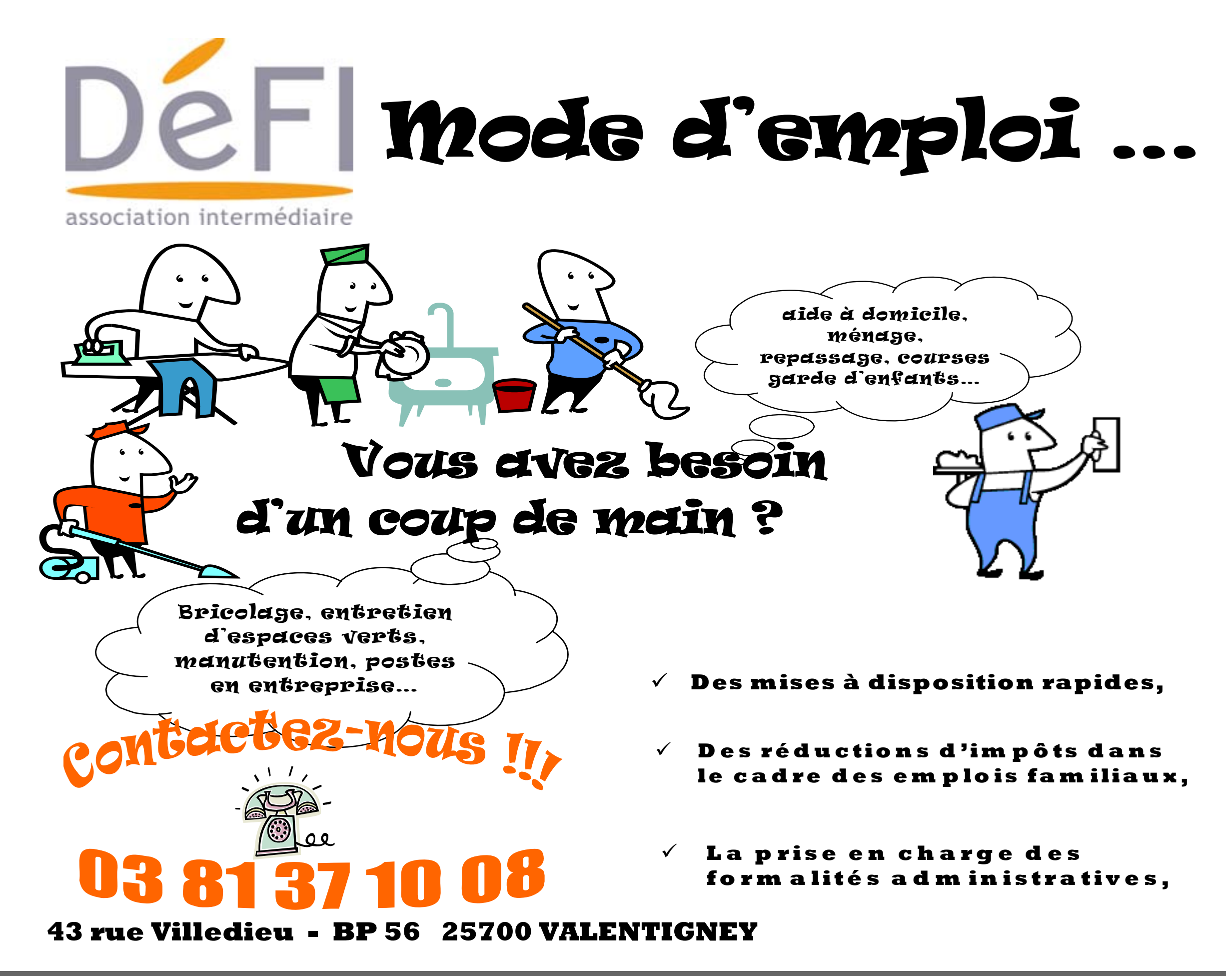
Nous accueillons les écoles primaires tous les trois mois, chaque élève emprunte un livre, environ 130 livres jeunesse sont sortis pendant ces périodes.

La bibliothèque départementale laisse à notre disposition tous les trois mois un dépôt de 300 livres, ceci nous permet d'avoir un fonds de nouveautés adultes et jeunesse.

Depuis la rentrée Melle Céline SAINT DIZIER a rejoint notre équipe.

Pour nous permettre d'élargir nos horaires d'ouverture, nous aurions besoin de l'aide de nouveaux bénévoles.

La cotisation annuelle est de 4.50 Euros par famille.



La Première Compagnie d'Arc d'Arcey



La Compagnie de Tir à l'Arc créée en 1975 est actuellement présidée par son fondateur Jean Claude DAGNICOURT. Elle est très connue localement grâce aux diverses actions entreprises pour médiatiser notre sport et le faire découvrir, participations aux manifestations organisées localement par les différents partenaires (téléthon, stand d'initiation pendant les journées du sport etc.…).



Les néophytes trouveront toujours quelqu'un prêt à les conseiller, à leur faire découvrir les rudiments de notre sport et s'ils désirent se lancer dans l'aventure, une école de tir fonctionne le samedi après midi avec des élèves de tout âge. Le prêt de matériel est possible pendant la phase de découverte et d'initiation.

L'encadrement est assuré par des Instructeurs Fédéraux dans la salle mise à notre disposition par la Municipalité.

L'un des points forts de cette année aura été la réception de jeunes allemands du land de Thuringe, organisée dans le cadre d'échanges internationaux sous l'égide de la Ligue de Franche-Comté et du CROS de Franche-Comté (photo ci-dessus). Un autre point fort, le classement très honorable de jeunes de la Compagnie en Championnat de France de Tir en Salle (Romain CAVALLIN 16ème) et Championnat de France de Tir en Campagne (Romain CAVALLIN 10ème, Aurélien FALLOT 21ème).

RENSEIGNEMENTS INDISPENSABLES:

Cotisation:

La cotisation demandée qui englobe la licence, est répartie de la façon suivante :

Ligue + Département + Club + assurance Adultes : 94€ , Jeunes : 66€

L'entraînement :

En extérieur (pas de créneau horaire), à proximité du terrain de motocross:

Nous disposons d'un terrain pour le tir Olympique, jusqu'à 70M d'un parcours de 12 cibles pour le tir en campagne.

En salle (au-dessus de la salle des fêtes) :

Jeudi 17H00 à 20H00, Samedi 15H00 à 17H00, de 15H00 à 16H30.

Possibilité de cours de perfectionnement encadré : Dimanche 9H00 à 12H00.

L'école de tir :

Le matériel peut être prêté, avec possibilité d'achat, aux personnes fréquentant l'école de tir

En salle (salle communale au-dessus de la salle des fêtes): Samedi 13H30 à 14H00



Un renseignement ne coûte rien, contactez notre Président au 03 81 93 54 46

LES CLASSES BONBONS

L'association a pour but l'aide et le soutien à l'organisation d'activités menées au bénéfice des enfants scolarisés dans les écoles d'Arcey.

Les membres qui la composent sont :

- M. Richard BELLIER : Président
- M. Christophe FORTHOFFER : Vice-président
- M. Christophe GARNIER : Trésorier
- M. Lionel KUNTZ : Trésorier adjoint
- Mme Edwige CHARRON : Secrétaire
- Mme Myriam JEUDY : Secrétaire adjointe
- ainsi que Mmes Corinne IBER et Catherine AUDOUZE, Mrs Michael HUGONIOT, Jean-Charles SCHEU-RER et Michel VERDIERE.

Grâce au soutien de la mairie, de la MPT, des artisans, des adhérents ainsi que des personnes nous aidant lors des différentes animations, nous avons pu financer à hauteur de 95 % les sorties ou spectacles des écoles maternelle et primaire pour l'année 2007/2008.

Petit rappel des activités proposées aux enfants pour l'année 2007/2008



Cette année est l'année de tous les records au niveau des activités des écoles. Les dépenses ont augmenté de 72% par rapport à l'année dernière. De la maternelle au CM2, toutes les classes ont réalisé de multiples activités.
Les maternelles ont pu découvrir des conteurs et réaliser un voyage à la ferme.
Les Cp ont voyagé au pays des cigognes, avec les CE1, et ont assisté aux représentations des conteurs
Les CE2 ont réalisé de la sculpture et fait des percussions avec IOUI
Les CM1 ont fabriqué des montages électriques au pavillon des sciences et découvert le Théâtre à l'Arche
Et les CM2 sont partis 4 jours visiter Paris en train et bus.

Le total de ces activités a représenté des dépenses à hauteur de 9 585€, ce qui correspond à un budget moyen par enfant de 45€ pour l'association (128€ par enfant pour la classe des CM2).

Le total des revenus de l'association pour l'année scolaire 2007/2008 est de 9 105 €
Nous avons eu +12% d'adhérents par rapport à l'année précédente.

Pour l'année 2008/2009, afin de répondre aux différentes activités des enseignants, nous avons prévu les évènements suivants :

- Vente de comté et morbier : Jeudi 18 décembre 2008
- Loto : samedi 7 février 2009
- St Patrick (vente de bière) : mardi 17 mars 2009
- Randonnée VTT : dimanche 31 mai 2009
- Vide grenier : dimanche 13 septembre 2009
- Beaujolais nouveau : jeudi 19 novembre 2009

Pour que cette association vive, nous avons besoin de toutes les bonnes âmes pour la réalisation des grandes manifestations (loto, randonnée et vide grenier).

Les enfants comptent sur vous !!!

Les membres du bureau.
Vous pouvez contacter l'association au 06.72.72.92.41

ACTION JEUNESSE DE LA VALLEE DU RUPT

Elle a été mise en place il y a deux ans par la communauté de Communes et les Francas.

Elle s'adresse aux jeunes de 12 à 17 ans résidents des 14 communes du territoire :

Aibre, Allondans, Arcey, Désandans, Dung, Echenans, Issans, Laire, Le Vernoy , Présentevillers, Raynans, Semondans, Saint Julien et Sainte Marie.

Pendant les vacances scolaires, Sandrine Ho-Huret propose donc aux jeunes un large choix d'activités à la carte :

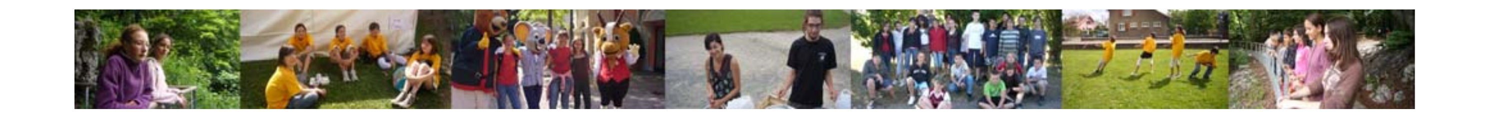
- **Sport : Accrobranche, beach volley, danse…**
- **Détente : Europapark, Laguna, zoo d'Amneville…**
- **Divertissement : Néolaser, bowling, cinéma…**
- **Convivialité : Soirée à thèmes (pizzas, halloween…)**

Il y en a pour tous les goûts à l'Action Jeunesse de la Vallée du Rupt !

Le planning d'activités est disponible en mairie, les chèques Vacances CAF et CE sont acceptés

Renseignements :

Sandrine Ho-Huret
06.63.23.07.47
sandrinefrancas@hotmail.fr





Le club de l'amitié, le bien nommé, où tous les adhérents apprécient nos rencontres chaque jeudi après-midi .
Notre force, c'est l'abstraction totale de l'échelle sociale, que nous soyons directeur ou paysans tout le monde est considéré de la même façon, la fraternité et la bonne volonté faisant le reste, chacun a le droit au respect. La retraite, c'est une nouvelle vie, que nous organisons avec les moyens que l'on se donne.

La saison 2008-2009 où le nombre des adhérents a augmenté considérablement.
La rentrée eut lieu le 4 septembre, l'assemblée générale le 2 octobre, le 3 octobre nous avions l'honneur de recevoir tous les clubs du canton avec notre présidente départementale.

Le 8 octobre nous allions chez Henri Maire une journée appréciée de tous après dégustation et le retour avec une meule de 40 kg de comté partagée équitablement avec les participants sans oublier les quelques malades ne pouvant plus nous suivre, le 11 novembre c'est une brasérade à Dung, le 6 décembre le club participe au téléthon, le 17 décembre c'est la journée dinde de Noël à Monnet la ville, le 9 janvier un sponsor espagnol nous reçoit avec ses produits du sud et nous promet une journée inoubliable, le 28 c'est la journée pro confort que nous connaissons, sera aussi exceptionnelle. Le 1 mars sera notre matinée spaghetti organisée par le club, nous espérons vous accueillir très nombreux à ce repas dansant exceptionnel. Fin mars journée grenouilles, au mois de mai un repas dansant à l'auberge d'Indvillers
la saison se termine avec un dîner spectacle folklorique venu de l'est « UKRAINIEN » aux dernières nouvelles.
Tout cela organisé en plus de nos jeudis récréatifs, avouez que pour des retraités, l'inaction ne nous guette pas, et si tout cela ne vous fait pas peur venez nous rejoindre, le club de l'amitié est prêt à vous accueillir avec chaleur et bienveillance. L'amour du prochain et la convivialité étant les motifs mêmes de nos pensées à votre égard.

Henri GRABER



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Les Membres du CCAS vous souhaitent une bonne année et vous rappellent qu'ils restent à votre disposition si d'éventuelles difficultés vous préoccupaient dans votre vie quotidienne.

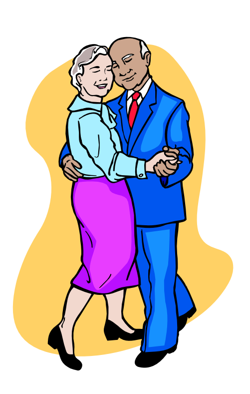
Composition du CCAS :
Les Elus : *M. Clément Claude : Président, Mme Roy Nathalie : Vice-Présidente par délégation du Maire. Mmes Gorniski Claudine, Graber Laurence, Monnier Marie Cécile, Petit-Jeannier Marie Chantal , M. Magnin Joël.*
Les nommés : *Mmes Jacquemin Chantal, Marchand Marguerite, Marey Suzanne et Mrs Marti Yvon, Monnier Daniel et Parriaux Jean.*

En 2008, les ressources étaient les suivantes :

- Subvention communale de 11000 €
- Location de bennes pour 592 €
- Droit de place de camions d'outillage soit 80 €

Ce qui a permis de financer :

- Les colis des anciens pour 3410 €
- Le repas des anciens pour 6461,08 €
- La cotisation à l'URSAAF des bénévoles : 204 €
- Des secours d'urgence aux familles dans le besoin : 561 €
- Une subvention aux restaurants du Cœur de 80 €



Nous remercions tout particulièrement les personnes qui ont participé aux différentes collectes (Cancer, CCAS, Brioches, …)

En prévision de la quête pour la ligue contre le Cancer, les personnes désirant participer à la quête se feront connaître auprès de Mme Roy .



RELAIS FAMILLES / ASSISTANTES MATERNELLES

« L'Isle aux enfants »
23 quai du canal
25250) L'isle sur le Doubs

Rfam@islesurledoubs.fr
03 81 96 52 21

Mme Sandrine VERGON, la responsable sera heureuse de vous accueillir et vous renseigner.

Mardi permanence téléphonique de 8 h 30 à 10 h 00.
Horaires d'ouverture :
Mercredi de 8 h 00 à 11 h 00 et vendredi de 13 h 30 à 16 h 30.
En dehors de ces permanences, vous pouvez prendre rendez-vous.

État Civil



Ils sont arrivés

BRUHL Loanne le 11 mars

LANGE Edgar le 14 juin

CHOPARD Marion le 25 juin

EMMENDOERFFER Laura le 26 octobre

MINCHE Nathan le 06 novembre



Ils se sont mariés

BRUHL Olivier et DEPRET Claire
le 31 mai

BOEDEC Yannick et CHAMBARD Angélique
Le 12 juillet

PETTMANN Philippe et PASSAQUI Céline
Le 8 août

LEPETIT Nicolas et HABACHI Aïda
Le 16 août

Ils nous ont quittés

MICIELSKI Véronique, épouse AMMAN le 12 février

PIDO Marie-Christine le 29 mars

HURST Gaston le 24 juin

JUSSIER Colette, épouse DUMEZ le 09 juillet

DESCLOS LE PELEY René le 14 septembre

SOMMER Roger le 11 novembre

WOJCIECHOWSKI Léon le 17 novembre

BOUTEILLER Christophe le 20 décembre.

Informations Pratiques

Horaires de la Déchetterie à Désandans

les lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 9 H à 12 H et de 13 H 30 à 17 H d'octobre à mars, puis de 9 H à 12 H et de 13 H 30 à 18 H d'avril à septembre.
Une carte est nécesaire pour entrer dans la déchetterie ; cette carte est à retirer en Mairie.

Comment voter ?
Il faut être inscrit sur la liste électorale avant le 31 décembre de chaque année. Cette inscription conditionnera votre radiation de votre ancienne commune.

Je dois remettre à jour ma carte vitale, comment faire ?
Une borne est à votre disposition **à la Pharmacie** depuis le 1er janvier 2006.

Le ramassage des ordures ménagères a lieu tous les mardis matin de bonne heure. **Il vous est conseillé de déposer vos poubelles sur le bord du trottoir dès le lundi soir, mais pas avant pour éviter les mauvaises odeurs et l'étalement des détritus par les animaux**.

Attention

- Ne pas utiliser n'importe quel contenant. Les containers à roulettes ne seront pas relevés.
- **Tri :** des bacs sont prévus à cet effet sur les parkings de la salle des fêtes et rue d'Alencourt.
- **Encombrants :** Ils sont à emmener à la déchetterie de Désandans.

- **Penser à signaler au secrétariat votre arrivée ou votre départ de la commune, ainsi que tous les changements dans la composition de votre foyer (exemple : enfants étudiants ou internes). Ces renseignements sont indispensables à l'établissement de la facturation après chaque semestre.**

Les bennes de la commune peuvent être louées pour le week-end au profit du CCAS : 7 € la petite et 10 € la grande (s'inscrire auprès du secrétariat de mairie).

Attention : un seul type de déchets par chargement sera toléré !!!



Trier, c'est écologique et économique :

Recycler coûte moins cher que d'incinérer les déchets : une tonne incinérée = 130 € (850 F) une tonne recyclée = 48 € (315 F)

Trier, c'est un peu de vie préservée



Une photocopie ? Un fax à envoyer ?
Ø 0.15 € la photocopie A4 et 0,20 € la photocopie A3
Ø 0.80 € l'envoi d'un fax

Bois

La commune propose chaque année une vente de bois de chauffage. Les inscriptions ont lieu en mairie courant novembre. Le bois est commandé soit en stères à retirer en forêt, soit à fabriquer.

Je dois refaire ma carte d'identité ou mon passeport

Les dossiers sont à retirer en mairie. Les passeports sont valables 10 ans, le timbre fiscal est de 89 € pour un adulte ; 45 € pour les 15-18 ans ; 20 € pour les moins de 15 ans.
La carte d'identité est gratuite, mais son renouvellement en cas de perte ou de vol plus de 12 mois avant la date d'expiration est désormais facturé 25 €.

Imprimés disponibles

Demande de permis de construire, certificats d'urbanisme, certificats de vente de véhicules et certificats de ramonage.



Adresse internet : arcey.mairie@wanadoo.fr

Quelques Tarifs :



Caution matériel 76 €
Cimetière columbarium 533,57 €
Concession 92 €

Cotisation bibliothèque 4,50 € par an et par famille
Coupes de bois, bois à façonner 8 €
Bois prêt 25 €
Composteurs (selon tarifs pratiqués par CAPM et convention qui est établie avec eux)

Salle polyvalente

Habitants d'Arcey week-end **170 €**
Associations d'Arcey week-end **150 € avec vaisselle et 120€ sans vaisselle**
Extérieurs week-end **400 € le week-end compte deux jours ; chaque jour supplémentaire sera facturé 60 €.**

Salle de convivialité

Sous conditions particulières à voir en mairie 1 jour 50 €

Informations Pratiques (suite)



Horaires de la Mairie

**8 h 30 à 12 h 00 et
16 h 00 à 18 h 00
les lundi mardi, mercredi et jeudi.
De 8 h 30 à 12 h 00 et
de 14 h 00 à 16 h 00
le vendredi.**

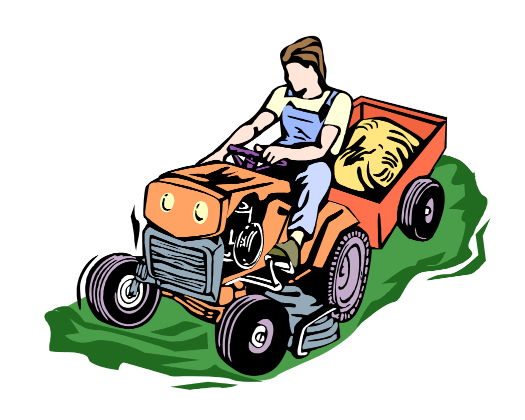


De nombreuses plaintes parviennent en mairie au sujet des déjections canines sur les trottoirs du village.
Pour le bien être de tous, nous vous demandons instamment de respecter votre environnement et de surveiller vos animaux.

A retenir !!



Les feux de branchages sont interdits dans le village.



La tonte, le bricolage et le jardinage sont régis par un arrêté préfectoral et sont autorisés :

- **Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 30.**
- **Samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h30.**
- **Dimanche et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.**

Vie Economique

Pharmacienne
Pharmacie SEICHEPINE 58, rue de Montbéliard
03 81 93 51 24

Infirmières
AUGEROT, PERROT, POISOT
Cabinet 50b, rue de Montbéliard
03 81 93 19 29
BEKER Marie Christine
47, rue de la 5ème DB
03 81 93 11 61

Masseur Kinésithérapeute
FOUROT Pascal—SARRAZIN Patrice
34, rue de Montbéliard
03 81 93 12 94

Chirurgien dentiste
PASTEUR Robert 2, rue d'Alencourt
03 81 93 56 80

Médecins
GRANDJEAN-ZENNER Sylvie rue Charles de Gaulle
03 81 93 50 35
MAREY Michel 2, rue d'Alencourt
03 81 93 56 80

Boulangerie Alimentation
BERNARD Guy 46, rue de la 5° DB
03 81 93 50 46

Coiffeurs
GB Coiffure rue de la 5° DB
03 81 93 51 06
Elégance
Coiffure et pose d'ongles à domicile
06 72 64 09 02

Agent commercial
DOUTAUX Jean Pierre (vente de pneus)
4, rue de Villersexel
03 81 93 13 87

Roland SCHEURER
Gérant maître d'œuvre « Pierre et bois construction »
Gérant fabricant d'électricité photovoltaïque « Air énergie »
1, rue des roses
03 81 93 46 16— 06 76 12 86 43

Société Protectrice des Animaux
Mme AMMANN Jacqueline
03 81 93 50 92

Chauffage Sanitaire
SACCHI Mickaël impasse des prélots
03 81 91 44 78

Plomberie Chauffage Sanitaire
CLERC Patrick 61, rue du Stade
03 81 93 58 74

Plâtrerie peinture
GOLD Yvan 58 bis, rue de la 5° DB
03 81 93 15 84
Peinture en Bâtiment
BARRIER Claude
3, rue d'Alencourt 03 81 34 61 69

Couverture Zinguerie
SARL STRAUBE   6, rue Charles de Gaulle
03 81 93 41 58

Garage
GALLAND Philippe 10 bis, rue de Villersexel
03 81 93 42 28
KEMPF Ernest 41, rue de Montbéliard
03 81 93 50 57
NICOLET (SPORT)
12, rue de la Neuvelle
03 81 93 18 96
BAN Nicolas
15, bis voie de l'isle 03 81 93 14 36

Transporteur
NICOLET Laurent 52, rue de Montbéliard

Ébéniste
DAGUET Christophe
03 81 93 41 44

Carrière
Granulats Franche Comté rue de Villersexel
03 81 93 56 02
Nouvelle carrière d'Arcey Route de Villersexel

Travaux Agricoles
ULMANN Albert La Fougère
03 81 93 15 51

ACCO FORET SARL
MAILLOT Etienne
7, rue des Pinsons 03 81 93 19 43

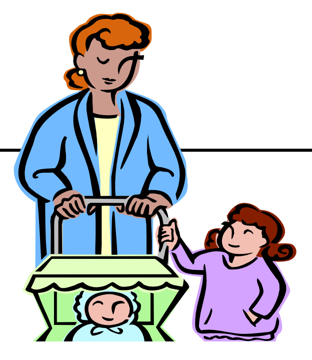
Travaux Publics
BERGER TP SARL
46, route de Montbéliard 06 08 03 08 26

Atelier Floral BADIANE
Nathalie JACQUES
06 69 64 82 55
Www.badiane-atelierfloral.com

Atelier apprendre à pratiquer le jardinage
Christel MARTIN
2, Impasse des Prélots
03 81 93 11 26
C.jardinpratique@yahoo.fr

Restaurant « Le croc' Gourmand
36, route de Montbéliard
03 81 93 14 72

Les Assistantes Maternelles domiciliées à Arcey



NOM Prénom	Adresse	Téléphone
Madame BARBOSA Frédérique	5, rue des Lilas	03.81.93.13.64
Madame HOFFER Pascale	4, Bis rue du Stade	03.81.93.12.23
Madame KOSK Marie Christine	43, rue de Montbéliard	03.81.93.41.17
Madame CHICOTOT Florence	4 bis, rue des Pinsons	03.81.93.45.32
Madame MONNIER Marie Cécile	4, rue des Chenevières	03.81.93.57.36
Madame CHOPINET Chantal	8, rue des Tilleuls	03.81.93.19.81
Madame NEDEZ Anne	7, rue de Sainte Marie	03 63 91 19 75
Madame PEREIRA Jocelyne	52 ter, route de Montbéliard	03.81.93.19.18
Madame CUENOT Geneviève	1, impasse du Champ des Prés	03.81.93.15.34
Madame PY Stéphanie	93, rue de la 5ème DB	03.81.93.45.26
Madame GENESTOUX Lucie	4, rue des Pommiers	03 81 93 10 41
Madame PETTMANN Florence	22, rue des Chênes	03 81 93 39 02
Madame HAAS Angélique	8, rue des Pommiers	03.81.93.59.29
Madame LESERT Delphine	2, Impasse de la Velle	03.81.93.18.35
Madame THIBAUD Isabelle	36, rue de la 5ème DB	06.85.60.67.26
Madame KHEFIF Sylvie	49, rue de la 5° DB	03.81.93.41.69 06.79.31.55.29
Madame HERRY Sylvie	4, impasse des œillets	03.81.93.43.47
Madame GRAS Véronique	3, rue des pinsons	03.81.93.16.35
Madame JUILLARD Nathalie	3, rue des Pinsons	06 98 97 32 87
Madame UBERSCHLAG Magali	38 T, rue de la 5° DB	03.81.93.48.06
Madame QUAILE Eliane	36, rue des Pinsons	
Madame DORMOY Véronique	19, rue de la 5 DB	